



DOSSIER D'INSCRIPTION

2022 – 2023

NOM :

PRENOM :

CATEGORIE :

- Baby :
- U6 :
- U8 :
- U10 :
- U12 :
- U14 :
- U16 :



ECOLE DE RUGBY VILLENEUVE LOUBET

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

NOM : _____ PRENOM : _____

Né (e) le : ___ / ___ / ___ à _____ Département : __

Adresse : _____

Mail : _____ @ _____

RESPONSABLES LEGAUX

Responsable légal 1 : Père Mère
 Autre : _____

Responsable légal 2 : Père Mère
 Autre : _____

NOM : _____

NOM : _____

PRENOM : _____

PRENOM : _____

Adresse : _____

Adresse : _____

Téléphone : ___ / ___ / ___ / ___ / ___

Téléphone : ___ / ___ / ___ / ___ / ___

Mail : _____ @ _____

Mail : _____ @ _____

Profession : _____

Profession : _____

PERSONNES A PREVENIR EN CAS D'ACCIDENT

NOM : _____ PRENOM : _____

QUALITE : _____

Téléphone Fixe et Portable : ___ / ___ / ___ / ___ / ___ ___ / ___ / ___ / ___ / ___

CONTRE INDICATIONS MEDICALES OU ALLERGIES

Date : ___ / ___ / ___

Signatures des parents



LISTE DES PIÈCES A FOURNIR

- Certificat médical de la FFR (uniquement) complété par le médecin et le représentant légal
- Copie du livret de famille (pages des parents et de l'enfant qui pratique le rugby) ou pièce d'identité de l'enfant recto/verso
- 1 photo d'identité récente non imprimée
- Copie de l'attestation de sécurité sociale (pas de la carte vitale) à jour, de la mutuelle, du carnet de santé (vaccinations, allergies)
- Copie de l'attestation d'assurance RC extra scolaire
- Autorisation de soins en cas d'accident obligatoirement datée et signée
- Autorisation parentale de droit à l'image pour la saison
- Autorisation de quitter seul l'établissement, information sécurité
- Autorisation de covoiturage
- Charte parents
- Charte joueur
- Montant de la cotisation 190 € incluant :
 - La licence FFR,
 - Les frais administratifs
 - Le short, les chaussettes, survêtement complet

**LE DOSSIER COMPLET DEVRA ETRE IMPERATIVEMENT REMIS AU BUREAU DE
L'ECOLE DE RUGBY
IL SERA REMIS DANS LES 15 JOURS APRES LA REMISE DU DOSSIER D'INSCRIPTION ET
CE POUR DES RAISONS D'ASSURANCE BIEN COMPREHENSIBLES. PASSE CE DELAI,
L'ENFANT SE VERRA INTERDIT D'ENTRAINEMENT ET DE TOURNOI.**



DROIT A L'IMAGE

Objet : Autorisation de publication d'interview filmée, de films et de photographies, par le parent/tuteur d'enfant mineur pour la saison 2022/2023

Je soussigné(e).....
accorde à l'association ESLV Rugby, la permission de publier les vidéos et/ou les photographies qu'elle aura prises de(nom de l'enfant).

Ces images seront exploitées dans le cadre du site de l'Ecole de Rugby, accessible à l'adresse suivante : <http://www.esvl-rugby.fr> et seront réutilisées dans d'autres publications y compris dans le cadre de la vente de photos d'équipes et de calendriers.

Je prends note que je peux interrompre à tout moment la publication de cette interview ou de ces photographies, sur le site ou ailleurs, sur simple demande adressée par courriel à contact.esvlrugby@gmail.com, ou par courrier postal : Etoile Sportive Villeneuve-Loubet Rugby, Stade des Espères – Avenue Anthony Fabre - 06270 Villeneuve-Loubet.

Je m'engage à ne pas tenir responsable l'ESVL Rugby, ses représentants et toute personne agissant avec sa permission en ce qui concerne la possibilité de changement de cadrage, de couleur et de densité qui pourrait survenir lors de la reproduction.

Je déclare être le parent ou le tuteur légal du mineur nommé ci-dessus et avoir l'autorité légale de signer cette autorisation en son nom. J'ai lu et compris toutes les implications de cette renonciation et consent à l'utilisation des photographies ou des images mentionnées dans ce formulaire.

Fait à Le

Signature :



INFORMATION SECURITE - SAISON 2022-2023

Il arrive que le cadre technique chargé de l'encadrement de la séance de votre enfant soit absent ou en retard. Il est possible qu'il n'ait pas eu le temps de vous en avertir et que le club ne puisse pas s'organiser pour assurer l'accueil des enfants. Pour éviter les soucis liés à cette absence pouvant avoir des conséquences regrettables, nous vous demandons de venir accompagner votre enfant jusqu'au terrain et de ne le laisser qu'après vous être assuré de la présence du cadre technique. Il vous est fortement déconseillé de déposer votre enfant devant le club sans prendre le temps de descendre de votre voiture. Par la même occasion, votre arrêt montrera que vous encouragez la pratique de votre enfant en vous intéressant à son activité. Nous vous remercions d'appliquer ces conseils pour la sécurité et la tranquillité de chacun de nous.

Fait à

Le

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »

AUTORISATION DE QUITTER SEUL(E) L'ENCEINTE DU CLUB DE RUGBY - SAISON 2022-2023

Je soussigné Mr, Mme.....père, mère, autre (_____)

De l'enfant :

Demeurant :

.....

.....

.....

- Autorise le club à laisser mon enfant partir seul(e) de l'enceinte du club de rugby après son entraînement
- N'autorise pas le club à laisser mon enfant partir seul(e) de l'enceinte du club de rugby après son entraînement



AUTORISATION DE SORTIE SAISON 2022-2023

Je soussigné Mr, Mme..... père, mère, autre (_____)
 Autorise le dirigeant – l'éducateur Mr, Mme..... de la section de
 l'école de rugby de Villeneuve-Loubet à sortir du bâtiment hospitalier ou de la clinique accompagné(e) de
 notre enfant..... suite à une intervention au service d'urgence (radio,
 vérification, etc...)

Ale.....Mention lu et approuvé Signature

AUTORISATION DE COVOITURAGE - SAISON 2022-2023

Je soussigné Mr, Mme..... père, mère, autre (_____)

De l'enfant :

Demeurant :

.....

Autorise le club à transporter mon enfant au moyen d'un covoiturage ou d'un transport collectif à l'occasion des déplacements que le club pourra être amené à faire au cours de la saison

N'autorise pas le club à transporter mon enfant au moyen d'un covoiturage ou d'un transport à l'occasion des déplacements que le club pourra être amené à faire au cours de la saison

Fait à

Le.....

Signature :